



La chasse, l'alcool et les distances de sécurité

Par **élodie**, le **09/11/2010** à **12:27**

Bonjour,

Je me tourne vers vos services car depuis plusieurs années des chasseurs viennent chasser tout près de chez moi sous l'emprise de l'alcool, bien souvent, se permettant même de tirer sur nos animaux domestiques (chats). J'ai souvent entendu parler de distance de sécurité mais je n'ai aucune information solide à ce sujet. Pouvez-vous m'éclairer sur ce point ?

D'autre part, j'aimerais que l'on me dise quels sont les risques encourus par ces chasseurs sans vergogne lorsqu'il sont en action de chasse sous l'emprise de l'alcool voir même en état d'ébriété avancée ?

J'ai déposé plainte par deux fois mais depuis 2008 je n'ai pas eu de nouvelle. Mes animaux, eux, s'en souviennent. Certains ont du plomb dans le corps alors qu'un autre a eu la patte arrachée par du gros calibre. D'autres sont morts dans des conditions tragiques, même par empoisonnement.

De tels comportements sont inadmissibles et je ne comprends pas que les autorités ne fassent RIEN...

Je ne suis pas un défenseur endurci de la cause animale mais ce n'est pas une raison de ne rien dire face à ces agissements.

Merci de bien vouloir me répondre, à bientôt.

Elodie.

Par **mimi493**, le **09/11/2010** à **13:59**

Rapprochez vous d'une association de défense des animaux. Ils vous aideront juridiquement.